

Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS »

8^{ème} ASSEMBLEE GENERALE MONDIALE
DU RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
DU 20 AU 23 JANVIER 2010 A DAKAR

CADRE INSTITUTIONNEL ET GESTION DU BASSIN DU CONGO

Benjamin NDALA
Secrétaire Général

PLAN DE LA PRESENTATION

- I. Création de la CICOS
- II. Promotion de la navigation intérieure
- III. Réforme institutionnelle
- IV. GIRE du bassin du Congo

CREATION DE LA CICOS

- Accord Instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS signé le 6 novembre 1999 par les 4 Chefs d'Etat du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo et de la RD du Congo.
- Siège : Kinshasa, RDC
- L'Angola est observateur depuis 2007



Mode de financement

Taux participatif des États :

- Cameroun : 10 %
- Congo : 30 %
- Centrafrique : 30 %
- R.D. Congo : 30 %

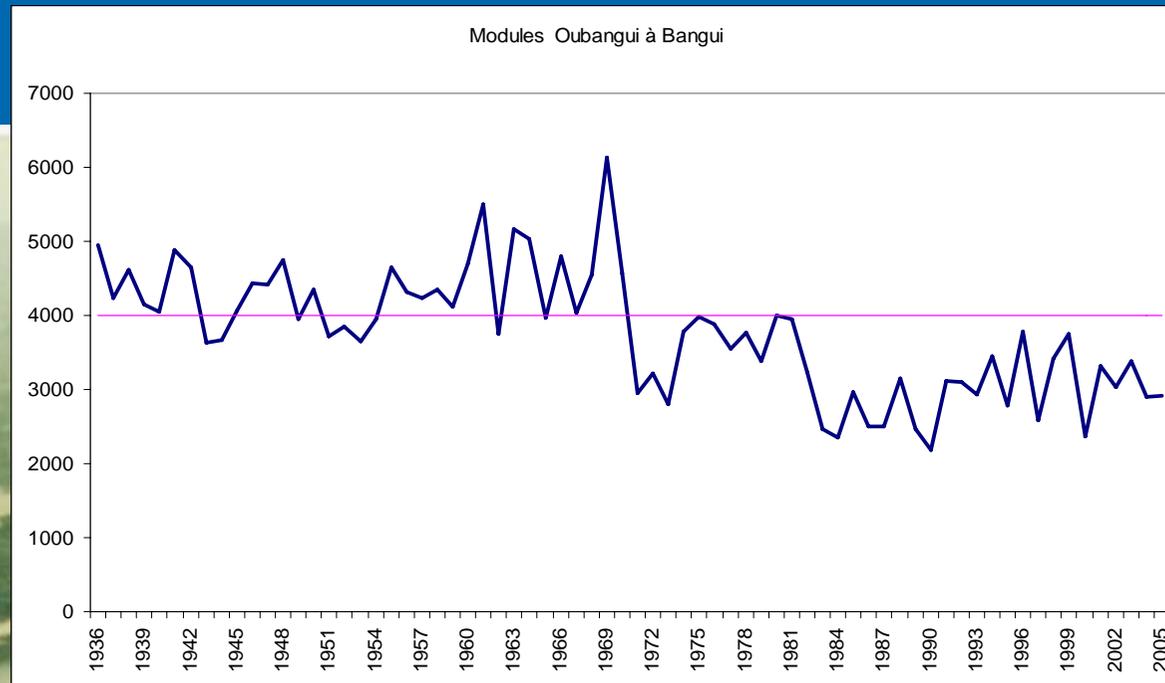
Contribution des Etats de la CEMAC à travers la TCI

Promotion de la navigation intérieure : les actions en cours

Adoption fin 2007 du Plan d'Actions Stratégique de la Navigation Intérieure incluant (appui GTZ) :

- Création du Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure
- Lutte contre les barrières non physiques (tracasseries administratives)
- Annuaire des ports fluviaux
- Accord tripartite pour l'entretien
- Promotion du Code de la navigation intérieure

La problématique des étiages de l'Oubangui



Le bassin connaît des étiages sévères, notamment sur les affluents situés dans l'hémisphère Nord, tels que la rivière Oubangui

La problématique des étiages de l'Oubangui (suite)

- Conséquence : interruption de la navigation sur l'Oubangui
 - 4 jours par an de 1935 à 1971
 - 40 jours par an de 1972 à 1982
 - 107 jours par an de 1983 à 1989
 - Plus de 200 jours par an depuis 2002
- Une solution d'adaptation aux changements climatiques : le barrage de soutien d'étiage de Palambo (+ production électrique), qui bénéficie à 3 pays : Centrafrique, RDC et Congo

Réforme institutionnelle de la CICOS

- Additif à l'Accord signé par les Chefs d'Etat le 22 février 2007 élargissant le mandat de la CICOS à la GIRE
- Elargissement du Comité des Ministres
- Nouvel organigramme du Secrétariat Général

Le Plan d'Actions Stratégique pour la GIRE du bassin du Congo

- Plan d'Actions Stratégique à l'horizon 2030 et Programme d'investissement prioritaire 2011-2015
- En cours d'élaboration sur financement FAE / BAD
- Table ronde des bailleurs de fonds fin 2010

Projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad

- Mandat de défense des intérêts des pays donneurs de la ressource confié à la CICOS par la CEEAC en 2006
- Etude de faisabilité lancée par la CBLT en octobre 2009 : insuffisance de la prise en compte des préoccupations de la CICOS
- Elaboration de TdRs complémentaires pour une Etude d'impact sur le bassin du Congo du projet de transfert

Perspectives : les outils de GIRE

- Congo HYCOS (avec l'OMM) :
Déclaration des Ministres, Document de projet en cours d'élaboration
- Système d'Information du Bassin du Congo
- Mise en œuvre d'outils d'aide à la décision : simulation de scénarios prospectifs (2030) relatifs aux grands barrages et à l'hydroélectricité



Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS »

Je vous remercie pour votre aimable
attention

www.cicos.info